

Description des fonctionnalités

- Généralités:** Système de parking automobile pour le stationnement indépendant de 2 x 3 voitures l'une sur l'autre. Dimensions selon fiche technique Parklift 403 et les mesures de hauteur, de largeur et de profondeur de la fosse. Il s'agit d'un système de parking automobile avec une plate-forme supérieure horizontale circulaire et deux plates-formes inférieures inclinées (env. 9°) pour l'accès, où sur chacune 2 voitures peuvent être garées. Les plates-formes sont pourvues chacune de 2 cales d'arrêt par place de stationnement pour positionner la voiture. Les utilisateurs règlent ces cales d'arrêt en fonction du véhicule à stationner et conformément au mode d'emploi. L'opération se fait par un dispositif de commande avec réinitialisation automatique à l'aide d'une clé unique (2 clés par place de stationnement); cet élément de commande est habituellement fixé devant les colonnes ou dehors sur l'embrasure de la porte. Une notice d'utilisation est fixée à demeure et bien visible à chaque point de commande.
- Structure et description de l'installation Parklift:** L'installation Parklift comprend des colonnes fixées au sol, disposées environ au milieu de l'installation, sur lesquelles les plates-formes sont guidées à gauche et à droite par un coulisseau commun. Les plates-formes sont librement circulables, sans quelconques éléments de construction au milieu, comme p.ex. des vérins ou autres. Les places de stationnement sont séparées optiquement et durablement par une bordure centrale franchissable. Les colonnes sont pourvues de crémaillères, qui par deux pignons par côté et de deux arbres de torsion cachées sous la plate-forme inférieure garantissent le mouvement synchronisé de l'installation, 2 vérins hydrauliques fixés au coulisseau et 4 barres de traction/compression comme liaison supplémentaire entre les plates-formes.
- Les pièces suivantes sont livrées pour le montage:**
- 3 plates-formes comprenant:
60 tôles de roulement, 6 cales d'arrêt réglables, 6 bordures latérales, 3 bordures centrales et 9 traverses, vis, écrous, etc.
- Mouvement synchronisé:
2 crémaillères, 2 arbres de torsion traversantes avec 2 pignons chacune, matériel de fixation etc.
- La structure porteuse comprend:
2 colonnes avec coulisseau avec entretoisement fixé à l'arrière au sol, chevilles, vis, 2 tringles de basculement entre vérins et plate-forme médiane etc. – les garde-corps, si nécessaire, sont fixés à la structure porteuse.
- Composants hydrauliques comprenant:
2 vérins hydrauliques, une vanne électromagnétique, tubes hydrauliques avec extrémités formées pour la boucle de sécurité entre vérin hydraulique et vanne électromagnétique, conduites hydrauliques, raccords et matériel de fixation.
- Composants électriques:
Élément de commande avec bouton d'arrêt d'urgence et demi-cylindre selon DIN 18252.
- Normes:** Les systèmes de parking automobile WÖHR sont des machines dans le sens de la directive 2006/42/CE et de la norme DIN EN 14010.
- Protection contre la corrosion:** Veuillez-vous référer aux informations de la fiche protection de surfaces, n° C023-0027.
- Unité hydraulique:** Une unité hydraulique peut faire fonctionner plusieurs installations Parklift, pour autant que ces installations soient disposées l'une à côté de l'autre (p.ex. garages souterrains). L'opération se fait individuellement à l'aide de l'élément de commande de chaque Parklift. Le moteur électrique avec pompe est fixé sur des éléments amortisseurs de jointure métallo-caoutchouc. L'unité hydraulique comprend le réservoir d'huile avec le volume d'huile nécessaire pour l'installation complète, une pompe à engrenage, un moteur électrique (5,5 kW 230/400 V, 50 Hz), une armoire électrique entièrement câblée avec protection moteur et disjoncteur thermique, une soupape de limitation de pression et 2 tuyaux hydrauliques, qui diminuent la transmission de bruits aux conduites hydrauliques.
- Prestations par le maître d'ouvrage:**
1. Installation électrique selon fiche technique Parklift 403 jointe (alimentation des unités hydrauliques avec interrupteur principal verrouillable).
 2. Évén. réception par un spécialiste et mise à disposition d'un monteur à cet effet, si non inclus dans l'offre.
 3. Évén. mesures supplémentaires de protection anticorrosion selon architecte/donneur d'ordre.
 4. Évén. des garde-corps et barrières nécessaires selon DIN EN ISO 13857, concernant le corps de bâtiment.
 5. En raison de leurs poids, les colonnes, entretoisements, bordures latérales et traverses principales doivent être montés avant installation de la couverture. Une grue est mise à disposition gratuitement à cet effet (hauteur de crochet min. 7 m au-dessus de la couverture – avec ouvertures dans la couverture – pour une charge max. de 2000 kg).
 6. Marquage du bord de la fosse, largeur 10 cm, jaune et noir selon ISO 3864, si nécessaire.
 7. Drainage des fosses, si exigé par les conditions sur place.
 8. Qualité du béton selon exigences statiques de l'ouvrage, pour la fixation des chevilles au minimum C20/25.

Annexe: Protection de surfaces actuellement valable, n° C023-0027

Sous réserve de modifications servant au progrès technique.

COMPARK AG
Article n° C026-0017
État au 10.2017